

Lettre d'opinion, Dominic Palladini, responsable à la mobilisation, CACQ

Prêt MonArgent de Postes Canada

Postes Canada offre, depuis le mois d'octobre 2022, un service de prêt pour « tous les Canadiens d'un océan à l'autre ».

La Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ) tient à dénoncer ce nouveau service, puisque selon notre expertise, le résultat créera l'inverse de l'objectif avoué de Postes Canada, dans son communiqué de presse du 12 octobre dernier¹: soit celui d'aider les communautés éloignées au Canada et les peuples autochtones à obtenir de meilleurs outils financiers.

Mon collègue, Dominic Cyr, de L'ACEF de la Péninsule, association de consommateurs, membre de la CACQ, dans son article d'opinion « **Des prêts personnels chez Postes Canada ?** »² dénonçait ce nouveau service en soulignant le manque de protection de renseignements personnels et en émettant un doute sur la compétence des agents de Poste Canada à bien conseiller les individus requérant leurs services. M. Cyr mettait l'accent sur le manque de littératie financière de la population et des dangers financiers que cela pourrait amener. Dans ce contexte, nous pensons surtout à ceux et celles en situation de vulnérabilité. Non seulement, nous appuyons les arguments que M. Cyr mettait de l'avant dans son article, mais nous souhaiterions l'enrichir avec de nouveaux éléments.

Ce service permet à ceux et celles n'ayant pas fait faillite dans les 24 derniers mois et ayant un revenu minimal de 1000\$ par année d'emprunter une somme allant de 1000\$ à 30 000\$. Sommes-nous vraiment dupes pour croire qu'une personne faisant 1000\$ par année pourrait rembourser ce montant sur une durée d'un à sept ans, alors que les taux d'intérêts fixe ou variable se situent entre 9,98% à 20,28% ? C'est de 4,33% à 14,33% supérieur au taux préférentiel que la banque TD offre à ses clients ! Sans compter que le taux préférentiel de TD est déjà assez élevé.

Donc, l'énoncé du président-directeur général, Doug Ettinger, de Postes Canada qui affirme que cette « offre élargie de services financiers peut contribuer à rassembler et renforcer le pays »³, est pour nous un non-sens, alors que le ratio d'endettement des ménages est de 181,7% par rapport au revenu disponible au Canada. Cette situation n'est pas sans inquiéter la CACQ, puisque ce « service » pourrait causer une catastrophe financière chez plusieurs ménages.

Le lancement de ce nouveau service permettrait de rendre le prêt MonArgent Postes Canada accessible aux régions urbaines, rurales ou éloignées, ainsi qu'aux communautés autochtones. Pour quelles raisons ? Serait-ce parce que ces communautés disposent d'un

¹ Postes Canada, « Prêt Monargent », Communiqué de presse, <https://www.canadapost-postescanada.ca/scp/fr/notre-entreprise/nouvelles-et-medias/nouvelles-de-la-societe/communiqués/2022-10-12-postes-canada-et-la-td-offrent-des-prets-simples-et-abordables-a-un-plus-grand-nombre-de-personnes-au-pays>

² Dominic Cyr, « Des prêts personnels chez Postes Canada », <https://acefpeninsule.ca/19/des-prets-personnels-chez-postes-canada-nouvelle.html>

³ Supra 1

accès limité aux succursales d'institutions financières et manquent de services Internet pour se connecter aux outils numériques ?

Si tel est le cas, est-ce à Postes Canada de combler ces "besoins" ?

M. Cyr avait écrit à l'agence de la consommation en matière financière du Canada pour lui faire part de ses craintes, mais l'ACFC lui a répondu qu'il ne réglementait pas « les questions d'ordres contractuels des banques, ni les décisions de collaborer avec d'autres organismes »⁴. Qu'à cela ne tienne, nous croyons plutôt que c'est la responsabilité gouvernementale de s'assurer que les services essentiels soient offerts à sa population et non à un service étatique de distribution postale. Pouvons-nous considérer, en 2022, que les services bancaires et l'accès à l'internet soient essentiels ? La CACQ croit que oui et croit surtout qu'il n'est pas dans la mission de Poste Canada de pallier la désresponsabilisation des différents paliers de gouvernement.

Finalement, ce service mis en place par Postes Canada ressemble davantage à un moyen de retrouver une santé financière que d'aider les régions éloignées et les communautés autochtones à obtenir des outils financiers, pour toutes les raisons mentionnées ci-haut ainsi que ceux se trouvant dans l'article d'opinion de M. Cyr. Là où le bât blesse, ce sont les quatre dernières années financières de Postes Canada. La question se pose : l'implantation de ce nouveau service est-il un moyen pour elle de renflouer ses coffres ?

Un service étatique ne devrait pas avoir comme mission d'atteindre l'équilibre budgétaire. La poste est un service public essentiel pour la population canadienne. Pourquoi alors s'allier avec une banque pour proposer des taux d'intérêt plus élevés, alors que la banque TD pourrait ouvrir des succursales dans ces régions éloignées pour offrir leur taux d'intérêt préférentiel, au lieu d'ajouter un 4.33% minimal supplémentaire ? Pourquoi est-ce que les gouvernements fédéral et provincial ne font pas leur devoir d'offrir un service internet adéquat dans l'ensemble de ses régions et de ses territoires ?

Ces questions se posent et laissent un goût amer à la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ).

⁴ Supra 2